

# MARTINIQUE MONUMENTS HISTORIQUES EN CHANTIER



## SAINT-PIERRE CATHEDRALE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION dite CATHEDRALE DU MOUILLAGE

édifice inscrit au titre des Monuments historiques par arrêté en date du 16 mars 1995

## **SAINT-PIERRE, Cathédrale Notre-Dame-de-l'Assomption, dite Cathédrale du Mouillage, Monument historique en chantier.**

La cathédrale Notre-Dame-de-l'Assomption dite Cathédrale du Mouillage se situe rue Victor Hugo, dans le centre-ville de Saint-Pierre, quartier du Mouillage, parcelle cadastrale n°538 – section A, d'une contenance de 22 a 63 ca. Elle a été inscrite au titre des Monuments historiques dans sa totalité en date du 16 mars 1995, y compris les vitraux, le parvis et les murs de clôture. Cette construction est une propriété communale.

La cathédrale souffre de différents désordres depuis sa reconstruction en 1935 notamment en toiture et sur ses parements en béton. Un projet de restauration a été lancé à partir de 2012 et les travaux de restauration sont suivis par Pierre Bortolussi, Architecte en chef des Monuments historiques – ACMH.

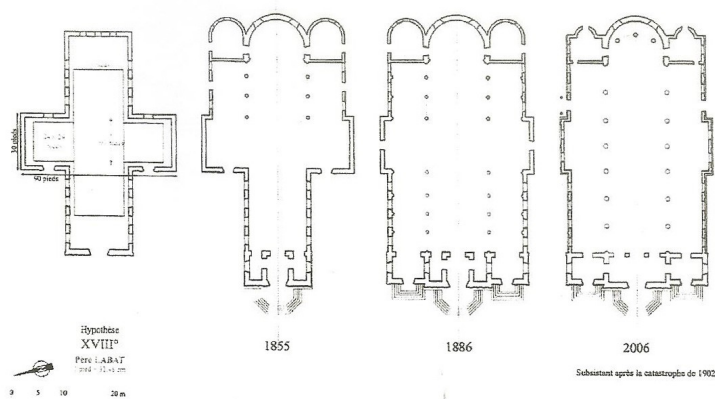
La Direction des affaires culturelles de Martinique subventionne cette restauration à hauteur de 20 % du montant total des travaux de cette tranche. Les autres partenaires sont le Fond européen agricole (FSE) 34,68 %, le Conseil régional de Martinique 35,73 %, la commune de Saint-Pierre 6,13 %, et le Conseil général de Martinique 3,46 %. La municipalité a souhaité phaser ce projet sur quatre années.

Cette restauration est suivie par le Service Transversal de l'Architecture et du Patrimoine – Conservation des Monuments historiques de Martinique (STAP-CMH) dans le cadre du Contrôle Scientifique et Technique (CST).

### **L'histoire et l'architecture de la construction :**

La première date connue concernant la construction d'une église au quartier du Mouillage est 1654. Cette construction s'inscrit dans le cadre de la création d'un monastère dominicain par le Père Boulogne. Faisant au départ office de chapelle privée, l'église attire rapidement beaucoup de fidèles de par son emplacement.

En 1667, à la suite d'un bombardement anglais de la rade de Saint-Pierre l'église et son clocher sont ruinés.



Synthèse de l'évolution des plans (d'après E. PONCELET)

Une reconstruction fut envisagée en 1675. Toutefois, il faut attendre 1816, pour qu'une assemblée paroissiale indignée par l'absence d'un clocher décide d'en voter la construction. En 1851, l'église du Mouillage est érigée en cathédrale à l'arrivée du premier évêque, Monseigneur Leherpeur, fondateur du diocèse de la Martinique. Ce dernier est confirmé par une bulle de Pie IX le 18 décembre 1850.

Le siège épiscopal devait être établi à Fort-de-France mais Monseigneur Leherpeur fait le choix de résider à Saint-Pierre et une bulle papale du 12 mai 1853 le nomme évêque de Saint-Pierre et de Fort-de-France.

Trop exigüë, l'église est agrandie de juillet 1855 à décembre 1856. En 1856, la cathèdre et vingt stalles sont installés dans le chœur tandis que les tours du clocher sont érigées en 1885 à l'instigation de P. Cudennec, curé de la cathédrale.

À partir de cette date, la façade ne subira plus de changements importants gardant cet aspect jusqu'à l'éruption de la Montagne Pelée.

L'éruption de 1902 détruit partiellement l'édifice. Le premier niveau du massif antérieur, le sol et une partie du parvis résistent à la catastrophe.

Le remarquable maître-autel en marbre blanc, transporté à Paris, au musée de Cluny, ne reviendra à la Martinique qu'en 1939.

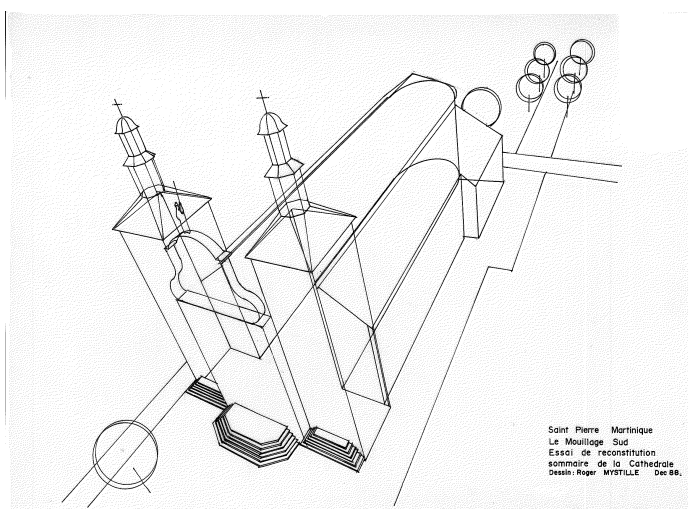
Sous l'impulsion de Monseigneur Lequien, soutenu par Monsieur Victor Depaz, d'importants travaux sont entrepris dès 1923, et se poursuivent jusqu'en 1929, sous la direction de Monsieur Touin, architecte maître d'œuvre. En 1925, la cathédrale reçoit de nouvelles cloches.

L'église est un édifice orienté de plan allongé à vaisseau comportant des bas-côtés. Le massif antérieur se compose d'un avant-corps central et de collatéraux.

La porte principale en plein cintre est encadrée de deux pilastres à chapiteaux toscans. Deux niches sont placées de part et d'autre de l'entrée. Au droit de chaque niche, se trouve une baie agrémentée de vitraux.

L'élévation sur deux niveaux, est scandée horizontalement par des corniches et verticalement par des pilastres à chapiteaux toscans.

À l'intérieur, la nef est couverte d'une voûte en berceau en plein cintre, et le chœur est surélevé de deux degrés. La nef et les bas-côtés sont séparés par des colonnes qui soutiennent les plafonds.



## Les désordres et les pathologies de la construction :

La Cathédrale du Mouillage est dans un état sanitaire préoccupant.

La toiture recouverte en tôles d'acier galvanisées ondulées, présente de nombreux points d'infiltration qui ont entraîné des dégradations constatées par le bureau d'étude SOCOTEC.

Ce bureau a été mandaté en 2010 par la commune pour la réalisation d'une étude de diagnostic du bâtiment. Les conclusions du rapport technique sont sans appel : « l'édifice

ne répond plus aux normes parasismiques en vigueur. Sa vulnérabilité est donc engagée avec une probabilité de dommages graves à importants d'où la nécessité et l'urgence des actuels travaux ».



## Les travaux envisagés :

Fin 2012, après une mise en concurrence pour le choix du maître d'œuvre, Pierre Bortolussi, ACMH, retenu pour ce chantier, débute sa mission en rendant son Avant Projet Sommaire en mai 2013.

Les travaux incontournables sont la sécurisation de la voûte de la nef, la mise hors d'eau générale du bâtiment et le traitement de ses façades en parties abîmées par le ruissellement d'eau et la présence de végétation. Cependant, la façade occidentale et le traitement des deux tours devient l'enjeu de cette restauration.

En effet, l'étude préliminaire commandée par la DAC en 2005 à Étienne Poncelet, ACMH proposait déjà deux hypothèses :

- l'état de 1886 donc avant l'éruption de la montagne Pelée, avec deux tours couvertes à l'impériale et couronnées d'un campanile octogonale à deux lanternes, encadrant un fronton cintré flanqué de voûtes et couronné par la statue de Notre-Dame-du-Bon-Port ;
- l'achèvement du projet de 1928, avec deux tours à deux registres couronnées d'une balustrade périphérique, encadrant un fronton triangulaire sommé d'une croix, le tout avec une corniche à modillons.



L'actuel maître d'œuvre, en observant les archives et les dessins de 1932, propose un projet plus proche des dispositions actuelles que de celui de 1928.

Ce sera donc une conservation des éléments de sa reconstruction de 1932 qui sera choisi, tout en conservant les vitraux contemporains en place et l'ajout des deux flèches de 1886.

Au-delà de ces travaux structurels, différentes interventions seront engagées notamment l'aménagement et réaménagement liturgique mais aussi un travail sur les abords du Monument historique tels que le parvis, les jardins et la clôture.

Pour la ville, cette rénovation se situe dans une démarche de mise en valeur historique et culturelle du site de manière à évoquer l'existence et la place de la vie religieuse dans l'histoire de Saint-Pierre.



### Les intervenants par corps d'état :

MAITRISE D'OEUVRE – ARCHITECTE

AGENCE PIERRE BORTOLUSSI – ACMH – 15, rue Mansart 78 330 Fontenay-Le-Fleury

ECONOMISTE

CABINET ECOVIT – économiste des Monuments historiques 19 rue Paul Aymès 31250 Revel

ECHAFAUDAGE – COUVERTURE

COALYS ANTILLES – 105, Zac Les Coteaux, 97 228 Sainte-Luce

CHARPENTE METALLIQUE

COALYS ANTILLES – 105, Zac Les Coteaux, 97 228 Sainte-Luce

MAÇONNERIE – PIERRE DE TAILLE – BETON ARME :

TERH MONUMENTS HISTORIQUES –  
chemin des carrières, 27200 Vernon

MENUISERIE – METALLERIE

COALYS ANTILLES – 105, Zac Les  
Coteaux, 97 228 Sainte-Luce

VITRAUX

VITRAIL SAINT-GEORGES – 21 quai  
Fulchiron, 69005 Lyon

DECOR PEINT

SOCIÉTÉ MÉDITERRANÉENNE DE  
BÂTIMENT ET DE RÉNOVATION –  
SMBR – 34, Avenue Henri Matisse, 06 200  
Nice



Pour joindre le Service Transversal de l'Architecture et du Patrimoine – Conservation des Monuments historiques de Martinique :

Direction des Affaires Culturelles de Martinique  
STAP – CMH  
54 rue du Professeur Raymond Garcin  
97 200 Fort-de-France

Téléphone : 05 96 60 87 11  
Télécopie : 05 96 60 79 69  
Courriel : [sdap972@culture.gouv.fr](mailto:sdap972@culture.gouv.fr)

Rédaction : Christophe Bourel Le Guilloux, Yvan Prikhodiko, STAP – CMH 972

Crédits photos : Étienne Poncelet – ACMH, Archives STAP-CMH 972, C. Bourel Le Guilloux, L. Delfour, R. Mystille, Yvan Prikhodiko, © STAP-CMH 972

Version avril 2015